

Sommaire de rapport



Quelques faits intéressants...

Un rapport récent de l'Ontario a permis de conclure que les taux de 38 maladies chroniques étaient les plus élevés chez les prestataires de l'aide sociale.

(Community Social Planning Council of Toronto, University of Toronto's Social Assistance in the New Economy Project, et Wellesley Institute, 2009)

Les maladies chroniques les plus communes, comme les maladies cardiovasculaires, le cancer, les maladies respiratoires et le diabète de type 2, sont responsables de 60 pour cent de tous les décès et de 44 pour cent des morts prématurées dans le monde.

(Coleman, Austin, Brach et Wagner, 2009; Daar et coll., 2007; Ebrahim, 2008; Yach, Hawkes, Gould et Hofman, 2004)

En 2002, on recensait plus de deux millions d'aidants naturels de 45 ans et plus.

(Hollander, Liu et Chappell, 2009)

Cinquante et un pour cent des Canadiens adultes interrogés ayant un problème de santé chronique ont décrit une relation qui comprenait la connaissance des antécédents médicaux du patient, le fait d'être facilement joignable par téléphone et un soutien dans la coordination des soins.

(Schoen et coll., 2007)

Comment transformer les soins offerts aux Canadiens souffrant de maladie chronique

Plaçons la personne au premier plan, exigeons l'excellence, centrons-nous sur les résultats

On estime à 16 millions le nombre de Canadiens confrontés à des problèmes de santé chroniques. Ces personnes et leurs aidants naturels ont besoin d'un système de soins de santé qui répond à l'ensemble de leurs besoins. Pour certaines personnes, ces besoins sont relativement simples et concernent la gestion d'une seule maladie chronique. Toutefois, d'autres personnes ont des besoins de plus en plus complexes et doivent gérer plusieurs maladies chroniques simultanément. En parallèle, les demandes pèsent très lourd sur notre système de santé afin qu'il soit plus viable.

L'Académie canadienne des sciences de la santé a formé un groupe d'experts internationaux constitué de penseurs et de chercheurs de pointe prêts à se consacrer à une étude de 18 mois dont les objectifs étaient d'évaluer les besoins des personnes ayant des maladies chroniques, d'examiner les données existantes et l'état du système de santé canadien, et de faire le point sur les idées nouvelles concernant les soins et le soutien qu'il convient d'offrir à ces personnes. L'ensemble de ce processus a permis à ces personnes de parvenir à un consensus sur la vision suivante :

Tous les Canadiens qui ont des problèmes de santé chroniques doivent bénéficier de soins de santé spécifiquement adaptés à leurs besoins; l'environnement et le parcours propres à chaque patient doivent s'intégrer à tous les soins offerts par les professionnels de la santé; les patients doivent aussi être en mesure de participer activement aux soins qui leur sont prodigués.

Une fois la vision devenue réalité, le système de santé canadien sera intégré, centré sur la personne et axé sur la population, et les services de soins primaires en seront le pivot pour ce qui a trait à la coordination et au suivi des soins prodigués par l'intermédiaire des services de soins de courte durée, spécialisés et communautaires. Ce système de santé intégré :

- comprendra des services de soins primaires qui desserviront une population définie;
- sera centré sur la personne (et sur les aidants naturels);
- fournira des services complets grâce à des équipes interprofessionnelles;
- collaborera avec les autres secteurs des soins de santé et des services sociaux; et
- devra rendre des comptes sur les résultats obtenus.

La préparation des plans de mise en œuvre doit commencer immédiatement et peut se faire simultanément – pour toutes les recommandations et au niveau local, régional, provincial et pancanadien. La figure 1 montre que les personnes souffrant de maladies chroniques et leurs aidants naturels se situent au centre de la stratégie et seront soutenus par un système de santé qui respecte trois orientations fondamentales : la personne est placée au premier plan; on s'attend à l'excellence; et on se centre sur les résultats. Il doit y avoir des changements dans l'ensemble du système de santé grâce à une gamme d'activités interreliées et associées aux six recommandations habilitantes.

Les autorités responsables doivent s'associer à cet effort et travailler en collaboration afin de faire en sorte que l'ensemble de la stratégie soit mis en œuvre.

L'amélioration du système de santé canadien connaîtra plus de succès si l'on a recours à des mesures abordables et réalisables fondées sur des liens et des apprentissages à partir d'innovations existantes. Il existe un grand nombre d'innovations au niveau local, régional, provincial, territorial, pancanadien ou national qui peuvent être utilisées comme prototypes, renforcées et exploitées afin d'accroître leur impact.

Le présent rapport propose une évaluation complète des besoins des personnes ayant des problèmes de santé chroniques, les meilleures données probantes issues de la recherche, des idées émergentes sur les soins et le soutien appropriés à offrir à ces personnes, et une analyse de l'état du système de santé canadien. La mise en œuvre des recommandations du rapport entraînera les changements nécessaires pour faire en sorte que les personnes qui souffrent de maladies chroniques reçoivent les soins de santé dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Le fardeau des maladies chroniques s'alourdit : les personnes éprouvant des problèmes de santé chroniques souffrent; de plus, le système de santé et les professionnels de la santé sont surchargés. Il est temps de remettre en question le statu quo au Canada afin d'améliorer les résultats obtenus par les personnes souffrant de maladies chroniques.

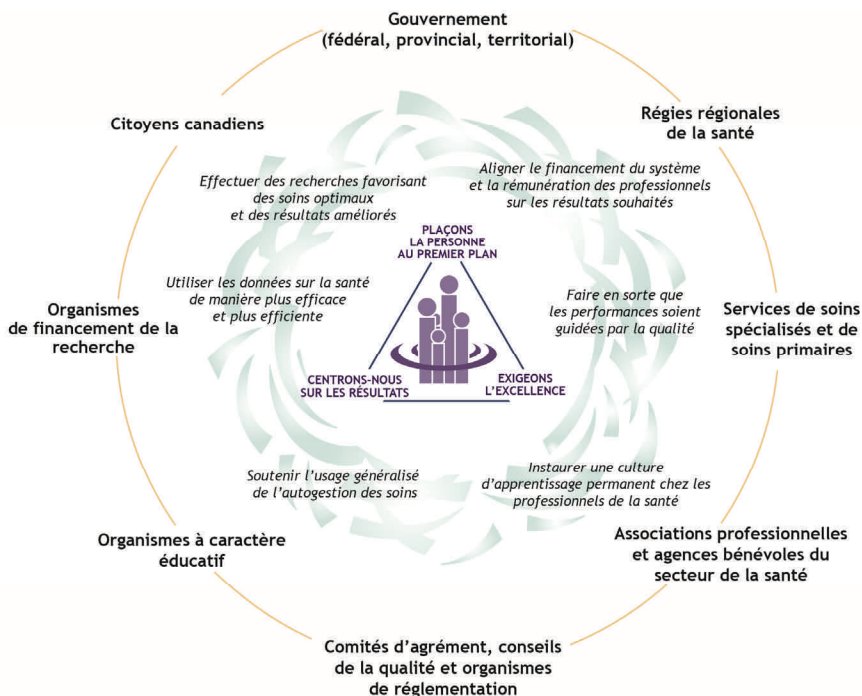


Figure 1 : Stratégie de transformation des soins pour les Canadiens ayant des problèmes de santé chroniques

Étude de cas

Monsieur E. vient de célébrer son 80^e anniversaire, à la maison, en compagnie de sa femme. Au fil des ans, il a reçu un diagnostic d'hypertension artérielle, puis de diabète, d'arthrite, et récemment, de la maladie d'Alzheimer. Il a perdu le médecin de famille qui le suivait depuis longtemps, ce dernier ayant pris sa retraite, et n'a pas réussi à en trouver un autre. Madame E. se sent de plus en plus dépassée par le poids croissant des responsabilités; elle doit entre autres juger des conseils à suivre parmi ceux donnés par les nombreux professionnels de la santé qu'ils consultent et prendre des décisions de santé au nom de son mari.

Ces situations similaires à celle de monsieur E. touchent des Canadiens de tout âge au pays. Les Canadiens vivent plus vieux, souvent avec des maladies chroniques graves, et certains souffrent de maladies diagnostiquées depuis la petite enfance. Au moment où de plus en plus de personnes reçoivent un diagnostic impliquant plusieurs maladies chroniques, il devient de plus en plus évident que le système de santé canadien ne répond pas aux besoins de ces personnes et qu'il doit subir une transformation.

Recommandations

Le groupe d'experts nommé par l'Académie canadienne des sciences de la santé a formulé les grandes recommandations suivantes, dont la réalisation sera assurée grâce à six recommandations habilitantes et à une recommandation de mise en œuvre. Toutes ces recommandations sont essentielles et exigent l'application de mesures intégrées.

Permettre à toutes les personnes qui ont des problèmes de santé chroniques de bénéficier d'un système de soins dans lequel un clinicien ou une équipe clinique désignés leur offrent les soins primaires et coordonnent les soins de courte durée, spécialisés et communautaires, la vie durant, en menant les actions suivantes :

- *Aligner le financement du système et la rémunération des professionnels sur les résultats de santé souhaités;*
- *Faire en sorte que les performances soient guidées par la qualité;*
- *Instaurer une culture d'apprentissage permanent chez les professionnels de la santé;*
- *Soutenir l'usage généralisé de l'autogestion des soins;*
- *Utiliser les données sur la santé de manière plus efficace et plus efficiente; et*
- *Effectuer des recherches favorisant des soins optimaux et des résultats améliorés.*

Les ministres de la Santé des paliers fédéral, provincial et territorial doivent considérer ces recommandations dans la perspective de la reconduction en 2014 de l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé.